



Aurillac, le 24 mai 2022

DIRECTION : DÉMOCRATIE LOCALE, JEUNESSE ET LIEN SOCIAL

Dossier suivi par :

Éric FARGES

04 71 45 46 45

eric.farges@aurillac.fr

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS TECHNIQUES DES 18 ET 19 MAI 2022 (CT N°1)

A la suite des ateliers participatifs de fin 2021, le service Démocratie Locale a édité 14 fiches projets illustrant les idées fortes issues de la concertation. Ces fiches ont été relues et amendées par les habitants participant à la démarche en mai 2022, pendant que les services commençaient à travailler autour de ces fiches.

Les commissions techniques sont des temps de réunions prévues à mi-mai et fin juin, où sont présents les élus impliqués dans le dossier, les services appelés à travailler sur chaque fiche action, et les habitants pour apporter des précisions et découvrir le fonctionnement municipal.

Lors de cette première commission technique, l'objectif était de faire un premier retour sur les fiches projets de la part des services et d'entamer une discussion services/habitants, afin de formaliser le retour des fiches actions complétées lors des seconde commissions techniques qui auront lieu le mercredi 22 juin à 17H00 Salles : 1 et 2 du bâtiment de l'Horloge.

Commission Technique n°1

Participants : Odile ARPAILLANGES, Vanessa BONNEFOY, Alain COUDON, Françoise CUSSAT, Eric FARGES. Emmanuelle HUET, Sophie LACOMBE, Thierry MAFFRE, Valérie PEYROUZEL, Josselin PINAUD, Géraldine POUDENX, Philippe REYNIER, Pierre RUMIN, Nicolas SEGERIE.

Commissions Techniques n°1 et n°3

1-1 « Création d'une balade ludique et historique »

Ce type d'aménagement avait déjà été prévu par les services sur le quartier. Différents supports sont possibles et le QR code fait parti des éléments ajoutés aujourd'hui automatiquement à ce type d'outil. Lors de la construction de ces parcours historiques, il serait opportun d'y associer des habitants ainsi que des membres des Conseils de quartier 3 et 4.

Des liens seront également créés afin d'inviter les lecteurs à rejoindre les musées où des informations sont disponibles.

1-2 « Exposition artistique annuelle »

Il existe déjà aujourd'hui beaucoup de manifestations à travers la ville, certaines pourraient se voir déplacer sur l'esplanade Saint-Géraud, un espace qui se prête à de petits spectacles intimistes. Il sera important de communiquer autour de ces changements et de la disponibilité de cet espace.

1-3 « Fête Médiévale »

L'organisation de ce type de manifestation nécessitera un collectif d'habitants impliqués dans le processus de création et d'organisation, accompagné par la Mairie. Celle-ci sera en capacité d'apporter un soutien logistique et financier et moyens humains nécessaires. Il est à noter que l'espace ne dispose pas d'électricité et d'un point d'eau permanent, il faudra donc favoriser les déambulations et prévoir ponctuellement l'installation par la régie des éléments cités ci-dessus..

Si création de la fête médiévale, l'organisation devra être l'affaire de tous : habitants, parents, enfants, bénéficiaires des centres sociaux,... La volonté sera de créer une dynamique de groupe et de quartier. Le Centre social Municipal implantée sur le territoire et l'éventuel création d'Espace de Vie social (EVS) porté par « La Loupiote » soutiendront cette dynamique

Cependant, au vu des attentes autour de cet événement, l'idée qui semble la plus viable à ce jour est d'organiser l'événement tous les deux ans, en alternance avec un autre gros événement existant. Il est peu probable que le projet voit le jour avant 2024, mais la dynamique devra être lancée rapidement avec la fin des travaux.

1-4 « Animation musicale et art corporel »

Au vu des échanges sur les fiches précédentes, les fiches 1-2 et 1-3 répondent déjà aux besoins et aux demandes des habitants. A cela, la direction de l'Animation ajoute que les « Beaux Jours », l'animation musicale d'été d'Aurillac, compte bien s'installer sur Saint-Géraud une fois l'esplanade aménagée. Le quartier sera donc animé par des groupes de musiques diverses tout au long de la période estivale.

1-5 « Spectacle Sons et Lumières »

Le projet est plébiscité à la fois par les habitants et les élus. C'est un projet dont le coût est à première vue assez élevé, puisqu'on estime aux alentours de 40 ou 50 000€ de dépenses pour la création du spectacle et son usage sur des périodes courtes.

L'idée de faire participer des citoyens au processus de création avec l'artiste a été évoquée et semble possible pour les services et les habitants.

Niveau temporalité, on peut imaginer la première édition pour Noël 2023 si les travaux le permettent.

1-6 « Un espace pédagogique culturel pour les jeunes »

Si il devait être créé, cet espace pourrait être mis en relation avec la fiche 2-4, afin de proposer un site ludique permanent ou ponctuel à destination des enfants. La Maison du Projet rue du monastère, pourrait être un lieu adéquat.

1-7 « Chasse au trésor »

Les chasses aux trésors familiales sont actuellement très en vogue, des élus et des habitants ont témoigné leurs expériences à partir d'applications téléphoniques (ex : Terra Aventura) avec enthousiasme.

3-1 « Un quartier dédié aux artisans d'art » & 3-2 « Habiller les vitrines des commerces vacants »

Un travail complémentaire de la Mairie et de la CCI a lieu sur le quartier, avec une aide à l'installation pour de nouveaux commerces.

Il existe cependant un contexte compliqué de travail avec les propriétaires, pas toujours désireux de rénover ou mettre à disposition leur(s) bien(s). L'expérience a déjà été tentée en centre-ville, avec le même problème. La vétusté de certains biens, l'état des commerces vacants, souvent plus aux normes depuis des dizaines d'années, n'attirent pas les investisseurs et les commerçants.

Un autre problème rencontré pour l'installation d'artisans, c'est qu'ils ont souvent besoin d'espace pour pouvoir créer et vendre. La configuration des commerces en petites échoppes médiévales que l'on retrouve dans la rue du Monastère est en décalage avec ce besoin, et la rue se trouvant en site protégé il ne sera pas forcément possible d'abattre des murs pour agrandir les espaces commerciaux.

Des démarches personnelles ont déjà vu le jour, avec de jeunes commerçants qui lancent petit à petit leur affaire, c'est le cas d'une des lauréates du Printemps des Générations.

Pour les habillages de vitrines (ou vitrophanies), des acteurs locaux pourraient être sollicités comme le lycée Saint-Géraud ou le collectif Express Yourself afin de peindre les vitrines (beaucoup moins coûteux que la vitrophanie). Cependant la question de l'obtention de l'accord des propriétaires pour utiliser leurs vitrines reste un point compliqué.

Les associations de proximité, « c'est arrivé près de chez vous », « la Loupiote », « ACUMA », etc. pourraient être impliquées.

A réfléchir : associer les écoles qui travaillent avec des artistes pour des créations temporaires ou permanentes.

Commission Technique n°2

Participants : Vanessa BONNEFOY, Jean-Pierre ESTABEL, Eric FARGES, Dominique GARNIER, Sophie LACOMBE, Victorine LAFARGE, Cyril LAGARDE, Christiane LEMMET, Thierry MAFFRE, Valérie PEYROUZEL, Josselin PINAUD.

2-1 « Aménagement du site aux normes PMR »

Beaucoup d'éléments ont déjà été pris en compte lors de la création de l'espace, cependant les citoyens intéressés pourront intégrer la commission d'accessibilité qui va étudier les différentes problématiques sur le lieu en fin d'aménagement.

En ce qui concerne l'utilisation du braille, la collectivité précise n'utilise que de nouveaux outils ont supplanté celui-ci. Certains aménagements comme les bandes d'alerte au sol ne sont pas adaptées au lieu mais d'autres procédés seront mis en œuvre.

2-2 «Végétalisation et fleurissement du site»

Les habitants ont remarqué sur le plan la disparition des arbres et s'en inquiètent. En relation avec les service techniques de la ville, nous allons tenter d'organiser une rencontre avec les habitants en présence de l'architecte et la créatrice des espaces végétalisés. Des rencontres Espaces Verts/Architecte ont déjà eu lieu, et chacun a déjà ses objectifs et ses compromis à faire.

Les écoles sont preneuses d'espaces pour pouvoir planter et faire s'épanouir des potagers pédagogiques. La Loupiote est également partante pour faire du lien avec le compost.

La « noue végétale » permet de récupérer l'eau de pluie et de l'orienter vers la végétalisations environnante.

2-3 «Implantation de mobilier urbain»

Les points d'eau sur l'esplanade ne seront utilisable que dans le cadre des manifestations, hormis un point d'eau potable en lieu et place du square des Justes (l'ancienne vasque en trop mauvaise état et réparée de nombreuses fois, ne sera pas réinstallée).

Concernant l'implantation des lumières au sol, l'expérience montre que ce dispositif n'est pas efficace notamment sur l'étanchéité de ce type de luminaire.

Des bancs sont prévus dans le Square des Justes.

Que ce soit par le mobilier urbain ou la voirie, il y aura une continuité visuelle entre le centre-ville en cours de rénovation et le nouveau Saint-Géraud. C'est un travail de longue haleine pour les services de la Ville.

2-4 «Matérialiser des entrées de quartier»

Il nous est rappelé que le site est au cœur du centre historique de la ville, site classé. Aussi l'installation de portiques n'a pas de cohérence avec l'histoire du lieu.

2-5 «Création d'une aire de jeu pour les enfants»

La collectivité développe une politique d'aires de jeux concentrées, de grandes tailles et décentralisées. Dans cette idée, les habitants de Saint-Géraud peuvent bénéficier des aménagements du cours d'Angoulême près de la Jordanne. Cependant, en lien avec l'un de projet d'animation, les services vont étudier la possibilité d'implanter des jeux éducatifs type « bac à fouilles ».



Aurillac, le 23 juin 2022

DIRECTION : DÉMOCRATIE LOCALE, JEUNESSE ET LIEN SOCIAL

Dossier suivi par :

Éric FARGES

04 71 45 46 45

eric.farges@aurillac.fr

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TECHNIQUE DU 22 JUIN 2022 (CT N°2)

À la suite des ateliers participatifs de fin 2021, le service Démocratie Locale avait synthétisé en 14 fiches projets les idées fortes des participants. Ces fiches ont été relues et amendées par les habitants en mai 2022, pendant que les services commençaient à travailler dessus.

Les commissions techniques sont des temps de réunions prévues à mi-mai et fin juin, où sont présents les élus impliqués dans le dossier, les services appelés à travailler sur chaque fiche action, et les habitants pour apporter des précisions et découvrir le fonctionnement municipal.

Après une première commission technique où les fiches projets ont fait l'objet d'échanges entre habitants et services, la seconde commission technique permettait de faire un retour sur ces échanges et apporter des premiers éléments de budgétisation. Cette réunion s'est faite le 22 juin au bâtiment de l'horloge, à 17h, avec toutes les commissions techniques.

Commission Technique n°2

Participants : Odile ARPAILLANGES, Vanessa BONNEFOY, Joelle BOURRAT, Bernard COURTILLE, Jean-Pierre ESTABEL, Eric FARGES, Dominique GARNIER, Cyril LAGARDE, Christiane LEMMET, Thierry MAFFRE, Chantal MALROUX, Valérie PEYROUZEL, Josselin PINAUD, Philippe REYNIER, Jennyfer RUET, Frédéric SERAGER.

1-1 « Création d'une balade ludique et historique »

Le coût des panneaux évoqués reste à déterminer. Le Conseil de Quartier 4 réfléchit déjà à un cheminement qui partirait du centre-ville pour rejoindre Saint-Géraud.

1-2 « Exposition artistique annuelle »

Pour le moment, le service Événementiel et la direction Culturelle n'ont pas déterminé quelles manifestations pourraient être programmées sur place mais ils vont donner un panel de possibilités pour 2024.

1-3 « Fête Médiévale »

Le service Évènementiel est toujours en cours de réflexion pour proposer qu'une manifestation existante puisse alterner avec cette fête médiévale. Son budget serait alors réorienter à la fête médiévale. Le direction Culturelle pourra également investir une partie de son fond d'initiative culture pour des projets d'associations ou d'habitants venant se greffer à cet évènement.

Le premier pas serait de créer un collectif ou une association, qui pourrait être accompagnée par le centre social du Cap Blanc et la Loupiote. L'initiative devra cependant venir des habitants, suivi d'une rencontre avec les services municipaux concernés.

1-4 « Animation musicale et art corporel »

Le projet n'a pas été plus approfondi au vu de ce qui avait été discuté auparavant. Frédéric SERAGER, adjoint chargé de la vie culturelle, rappelle l'importance de la saison culturelle sur Aurillac, et assure que celle-ci se déploiera également sur les lieux remarquables du quartier.

1-5 « Spectacle Sons et Lumières »

L'adjoint chargé de la vie culturelle s'est exprimé en faveur d'un projet ambitieux sur cet espace. Le projet serait une véritable création artistique, diffusée en été et en hiver et utilisant les façades historiques. Les projections se feront sur des périodes définies en amont et bénéficieront de communications pour devenir une animation à l'échelle départementale, régionale, voir nationale. La création retracerait l'histoire du site et de la ville. Les habitants seront impliqués dans cette création, notamment sur les connaissances historiques de leur ville.

Il sera étudié la possibilité de laisser le matériel sur place, pour éviter les surcoûts liés à une régie permanente. Le service de la culture va budgétisé le coût de création de l'œuvre puis sa diffusion en régie pendant les périodes évoquées.

1-6 « Un espace pédagogique culturel pour les jeunes »

Le projet fusionne à la fois le 1-6 et le 2-5. Il nécessite désormais une estimation financière par le service Culture.

1-7 « Chasse au trésor »

Les services vont estimer le coût d'une intégration dans le programme de caches de Terra Aventura ou de Géocaching.

2-1 « Aménagement du site aux normes PMR »

L'idée derrière cette fiche-projet étant déjà inscrite dans le projet d'aménagement global du site, ce point n'a pas été réabordé.

2-2 « Végétalisation et fleurissement du site »

Après vérification, la rangée d'arbres disparaît bien sur le plan final de l'architecte. Cependant le projet global est végétalisé à 50 % pour rééquilibrer cette perte, et aucun autre arbre ne sera retiré.

Il y a des intérêts et des visions différentes entre les services de la ville et les prestataires (architecte, paysagiste, etc.). Chacun a ses enjeux, comme l'entretien pour la ville ou le résultat esthétique pour le paysagiste. Il faut ajouter à cela les limitations dues au patrimoine historique du lieu.

Les services vont prendre contact avec l'architecte et le paysagiste pour proposer un temps de rencontre avec des habitants.

2-3 «*Implantation de mobilier urbain*»

Les services vont fournir le coût d'une grande ombrière qui avait été réfléchi par l'architecte.

2-4 «*Matérialiser des entrées de quartier*»

«*L'installation de portiques n'a pas de cohérence avec l'histoire du lieu.* »

2-5 «*Création d'une aire de jeu pour les enfants*»

Comme dit lors du projet 1-6, ce projet est fusionné pour un espace ludique.

3-1 «*Un quartier dédié aux artisans d'art* »

Malgré une forte volonté municipale de trouver des porteurs de projets commerciaux ou des acheteurs potentiels de locaux commerciaux, le contexte actuel limite les opportunités. Comme évoqué précédemment, il y a également la contrainte des locaux, petits et vétustes et des propriétaires peu impliqués ou introuvables. La ville déploie déjà une aide aux entreprises pour porter l'installation de nouveaux commerces.

Il existe également un plan d'urbanisme sur ce quartier ; des immeubles sont rachetés par la collectivité pour être remis en état. Les études montrent que les commerces en bas d'immeubles, trop petits pour les activités commerciales modernes sont souvent réinvestis en logements ou en garages. L'optimisme reste de mise : récemment deux immeubles ont été rachetés pour être remis à neuf.

Il ne faut pas oublier que le quartier Saint Géraud reste un espace historique. De ce fait, il faut travailler à la fois avec des collectifs d'architectes spécialisés et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour avancer sur sa rénovation. C'est un autre frein à l'installation de nouveaux commerces : des contraintes architecturales fortes pour des bâtiments nécessitant déjà des coûts de rénovation importants. La Ville est obligée d'intervenir quelque fois pour des mises en sécurité ou cas d'insalubrité.

3-2 «*Habiller les vitrines des commerces vacants* »

La collectivité avait déjà déployé des vitrophanies dans le quartier en 2016. A l'époque, le coût d'une vitrine était d'environ 700€ pour le prestataire, et on est aujourd'hui plutôt autour des 900€.

Le service Commerce propose de travailler avec le Lycée Saint-Géraud à des peintures sur les vitrines, effectuées par les élèves pour magnifier la rue. C'est une convention Ville-Lycée qui permettra ce travail, et coûtera moins cher à la collectivité. Cependant, dans une démarche d'équité, il faudrait également demander à d'anciens élèves de Saint-Géraud ayant fondé leur propre entreprise de réaliser quelques devis pour qu'il y ait une continuité dans la demande de la collectivité.